Résolution sur la situation au Venezuela après l'élection illégale de la nouvelle présidence et du nouveau bureau de l'Assemblée nationale

2020/2507(RSP) - 16/01/2020 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 471 voix pour, 101 voix contre et 103 abstentions, une résolution sur la situation au Venezuela après l'élection illégale des nouveaux président et bureau de l'Assemblée nationale (coup d'État parlementaire). Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, Renew et ECR.

Le Parlement a reconnu et a apporté son soutien à Juan Guaidó comme président légitime de l'Assemblée nationale et président par intérim légitime de la République bolivarienne du Venezuela, compte tenu du vote transparent et démocratique de l'Assemblée nationale.

Juan Guaidó a été élu président de l'Assemblée nationale en janvier 2019. Il a prêté serment comme président par intérim du Venezuela conformément à la Constitution du Venezuela et a été reconnu président par intérim du Venezuela par plus de 50 pays, dont 25 États membres de l'Union, ainsi que par l' Union elle-même. Les États membres qui ne l'ont pas encore fait ont été invités à reconnaître le mandat légitime du président Guaido.

Les députés ont condamné la tentative de coup d'État du régime Maduro et de ses alliés et les efforts qu' ils déploient pour empêcher l'Assemblée nationale, seul organe démocratique légitime du Venezuela, d' exécuter correctement le mandat constitutionnel qui lui a été confié par le peuple vénézuélien. Les actions actuellement menées à l'encontre des députés parmi lesquelles le harcèlement et l'intimidation de 59 députés par des organes de sécurité et des groupes irréguliers, 29 arrestations arbitraires et 27 exils forcés, tout comme des cas de torture et de disparitions forcées, entravent le travail constitutionnel de l' Assemblée nationale.

Le Parlement a déploré ces graves violations qui sont incompatibles avec un processus électoral légitime et réaffirmé son soutien à l'Assemblée nationale, seul organe démocratique légitimement élu du Venezuela, tout en insistant sur le fait qu'une solution pacifique et politique ne pouvait être trouvée qu'en respectant pleinement les prérogatives des institutions ainsi que les principes démocratiques et la défense de l'état de droit.

Le Parlement a déclaré que l'Union européenne était prête à soutenir un véritable processus de règlement pacifique et démocratique de la crise fondé sur la feuille de route adoptée par l'Assemblée nationale du Venezuela. Il a invité le Vice-président/Haut représentant à renforcer l'action de l'Union en faveur du rétablissement de la démocratie au Venezuela, notamment à travers l'extension des sanctions ciblées à l' encontre des personnes responsables de violations des droits de l'homme et de la répression. Il a également demandé l'envoi d'une mission d'information dans le pays afin d'évaluer la situation.